

◀ Mémento d'analyse grammaticale

I. L'ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Introduction

L'analyse « logique et grammaticale »¹ part de la *phrase* et la décompose en ses éléments (*mots* et *propositions*). – À l'écrit, une phrase se reconnaît sans grande difficulté : elle commence par une lettre majuscule, et elle se termine par un point ou une autre « ponctuation forte »².

Approximativement, l'analyse logique concerne la phrase complexe, et l'analyse grammaticale, la phrase simple. Mais comme l'analyse logique et grammaticale présume la décomposition de la phrase en *propositions*, de sorte que non seulement une phrase complexe est décomposée en plusieurs propositions, mais aussi une phrase simple en une seule proposition, il faut préciser : l'analyse logique a pour domaine la *phrase*, et l'analyse grammaticale, la *proposition*.

L'analyse logique et grammaticale comprend les démarches suivantes :

1. décomposition de la phrase en propositions ;
2. regroupement des propositions selon les rapports qu'elles ont les unes avec les autres ;
3. spécification du type de phrase ;
4. décomposition des propositions en mots ;
5. analyse catégorielle et fonctionnelle
 - a. des mots, et
 - b. des propositions subordonnées.

Nous attribuons les opérations 1 à 3 à l'analyse logique, et les opérations 4 et 5, à l'analyse grammaticale.³

A. Décomposition de la phrase en propositions

Généralement, la proposition se construit autour du verbe à *un mode personnel* (ou « conjugué »). Autrement dit, il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de formes conjuguées de verbes. – Exemple :

- (1) *J'allais tenir compagnie à ma sœur Catherine pendant qu'elle s'occupait des vaches et je lui faisais la lecture.* (Emilie Carles [cit. CFC, § 249])

¹ À noter que « la répartition entre les deux adjectifs « grammatical » et « logique » est assez fortement aléatoire : l'analyse *logique* n'est guère moins *grammaticale*, et pas sensiblement plus *logique*, que l'analyse *grammaticale* » (M. Arrivé et al., *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, 1986, s.v. « analyse »).

² « D'autres signes de ponctuation peuvent marquer la fin d'une phrase : les points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule, le double point, mais ces divers signes peuvent aussi se trouver à l'intérieur d'une phrase » (Grevisse, § 210).

³ À la différence de certains auteurs qui rangent l'analyse catégorielle et fonctionnelle des propositions subordonnées du côté de l'analyse logique, ainsi Ph. Hamon, *Guide d'analyse grammaticale et logique*, Hachette, 1991.

P₁ : J'allais⁴ tenir compagnie à ma sœur Catherine

P₂ : (pendant qu') elle s'occupait des vaches

P₃ : (et) je lui faisais la lecture

▪ Remarque. — L'infinitif et le participe (modes impersonnels) peuvent servir de base à une proposition à condition d'avoir un sujet propre. — Exemples :

(2) *Je vois la voisine passer.*

P₁ : je vois

P₂ : la voisine passer (sujet : *voisine* ≠ *je*)

(3) *Le soir tombé, nous sommes parties.*

P₁ : le soir tombé (sujet : *soir* ≠ *nous*)

P₂ : nous sommes parties

Par contre, il n'y a qu'une seule proposition, lorsque l'infinitif ou le participe ont le même sujet que le verbe de la principale :

(4) *La voisine nous a promis de passer.*

(5) *Une fois tombés, nous nous sommes relevés.*

1. Propositions indépendante, principale et subordonnée

Pour chaque proposition de la phrase, il faut ensuite indiquer son mode de groupement par rapport aux autres propositions, dont les deux principaux sont la **subordination** et la **coordination**.

Dans la subordination, on distingue proposition **principale** et proposition **subordonnée**. Ainsi, dans la phrase exemple (1) :

P₁ : J'allais tenir compagnie à ma sœur Catherine
proposition principale (par rapport à P₂)

P₂ : pendant qu'elle s'occupait des vaches
proposition subordonnée (à P₁)

À part les propositions infinitive et participe, les propositions subordonnées sont introduites par une conjonction de subordination (comme P₂ ci-dessus) ou bien par un pronom relatif ou par un mot interrogatif. Voir plus loin § _.

Une proposition qui n'entre pas dans la subordination (qui n'est ni principale ni subordonnée) est **indépendante** ; et ou bien la proposition indépendante correspond à une phrase simple ou bien elle entre en coordination avec une autre indépendante ou avec une principale. La proposition P₃ de la phrase exemple (1) est une indépendante coordonnée à la principale P₁ (par la conjonction de coordination *et*) :

P₃ : et je lui faisais la lecture
proposition indépendante (coordonnée à P₁)

Lorsque la coordination se fait sans conjonction, on parle de **juxtaposition**.

Les propositions indépendantes et principales peuvent être librement coordonnées entre elles (indépendante + indépendante, principale + principale, indépendante + principale⁵) ; par contre, une

⁴ En fait, le verbe prédicatif est *allais tenir compagnie* – *tenir compagnie* étant une locution verbale construite avec le semi-auxiliaire *aller* (cf. GREVISSE, §§ 780, 789 [pour la notion de « semi-auxiliaire »], et 790, *b* [pour l'emploi du verbe *aller* comme semi-auxiliaire dans cette phrase exemple]).

⁵ Comme P₁ et P₃ dans (1).

subordonnée ne peut être coordonnée qu'avec une autre subordonnée : une phrase comme **J'allais tenir compagnie à ma sœur Catherine et pendant qu'elle s'occupait des vaches* est mal formée⁶.

2. L'Incise

Aux propositions indépendante, principale et subordonnée, il faut ajouter l'*incise*. C'est une proposition sans conjonction, insérée dans une autre proposition, à laquelle elle est ni coordonnée ni subordonnée. – Exemple :

(6) *Un soir, t'en souvient-il, nous voguions en silence.* (Lamartine, cit. Grevisse, p. 297 et p. 610)

P₁ : Un soir [...] nous voguions en silence
proposition indépendante

P₂ : t'en souvient-il
incise

L'incise la plus fréquente est celle qu'on trouve insérée dans le discours direct, comme p. ex. *dit-il* dans

(7) *Ma mère, dit-il, viendra nous voir demain.*

• Représentation graphique de l'analyse logique

Pour la représentation graphique du résultat de l'analyse logique, on reliera par un trait horizontal les propositions coordonnées, et par un trait vertical les propositions subordonnées, et on pourra ajouter l'incise entre parenthèses à la proposition dans laquelle elle se trouve insérée.

Coordination et subordination :



Incise :

P₁ (P₂)

B. Spécification du type de phrase

On distingue les phrases *déclarative* ou *énonciative*, *interrogative*, *exclamative* et *impérative* ou *injonctive*. Pour la spécification du type de phrase, il faut partir des propositions indépendantes et/ou des propositions principales non subordonnées. – Exemple:

(8) *Dites-moi où conduit ce chemin.*

Il s'agit là d'une phrase impérative – selon la forme de la proposition principale *dites-moi* : verbe à l'impératif, sans sujet exprimé – et non d'une phrase interrogative, comme pourrait le faire croire la forme de la proposition subordonnée (proposition interrogative indirecte).

C. Décomposition de la proposition en mots

Pour la décomposition de la proposition en mots, on partira de la définition du mot écrit : « on considère généralement le mot comme caractérisé par la présence d'un blanc (ou d'un signe de ponctuation...) avant et après. » (GREVISSE, p. 176)

Pour éviter d'éventuelles erreurs, il faut faire attention aux cas suivants :

⁶ Conventionnellement, les phrases *mal formées* (ou *inacceptables* ou encore *agrammaticales*) sont marquées par un astérisque.

- Les formes *au, aux, du* et *des* sont des **formes contractées** et correspondent à deux mots lorsqu'elles sont analysables en la suite « préposition + article défini ». – Mais attention : *du*, article partitif, et *des*, article partitif ou indéfini, comptent pour un seul mot.
- Par contre, les **formes composées** des verbes (ex. : *a vendu*) sont à considérer comme un seul mot (au même titre que, p. ex., *vend* ou *vendra*).
- De même, les **locutions** comme *pomme de terre* (nom composé), *depuis que* (locution conjonctive), *est-ce que* etc., équivalent à des mots simples.⁷

D. Analyse catégorielle et fonctionnelle des mots

Toute analyse grammaticale doit se faire à la fois sur le plan catégoriel et sur le plan fonctionnel, et il importe de séparer ses deux plans. À priori, un énoncé comme « une proposition est faite d'un sujet et d'un verbe » est à éviter, puisqu'il mélange ces deux plans (*sujet* étant un terme fonctionnel, et *verbe*, un terme catégoriel).

1. Analyse catégorielle

L'analyse catégorielle consiste à spécifier la **nature** et l'**espèce** des mots et des propositions subordonnées ; pour l'analyse des mots variables, il faut y ajouter la spécification de leur **forme**.

a. Spécification de la « nature » des mots

Spécifier la **nature** d'un mot, c'est l'attribuer à « sa » **catégorie lexicale** (ou *classe de mots* ou, en termes traditionnels, « partie du discours »). La tradition en distingue huit, réparties en deux groupes, selon qu'il s'agit de mots variables ou de mots invariables :

(i) classes de mots variables :

1. le **nom** (*cheval, santé*), 2. l'**article** (*le, un*), 3. l'**adjectif** (*beau, mon*), 4. le **pronom** (*elle, qui, quelqu'un*), 5. le **verbe** (*marcher, faire, se promener*)

(ii) classes de mots invariables :

6. l'**adverbe** (*soudain, ailleurs, donc*), 7. la **préposition** (*à, pendant, avec*), 8. la **conjonction** (*que, si, pendant que ; et, ou, mais*), 9. l'**interjection** (*ouah, zut*).

b. Spécification de l'espèce des mots

Spécifier l'espèce d'un mot, c'est l'attribuer à une **sous-catégorie** (ou *sous-classe*). – Exemples :

– pour le nom :

enfant, maison, courage, ... vs. *Genève, Baudouin, ...* : **commun** vs. **propre**

– pour l'article :

le, la, les vs. *un, une, des* vs. *de, de la, du, des* : **défini** vs. **indéfini** vs. **partitif**

Remarque. – *Des* est article partitif devant les noms de choses qu'on ne peut compter, comme dans *manger des épinards* ; par contre, dans *manger des gâteaux*, *des* est le pluriel de l'article indéfini.

– pour l'adjectif :

beau, rond, ... vs. *ce, mon, quel, ...* : **qualificatif** vs. **déterminatif**

Pour les adjectifs déterminatifs, on distingue :

démonstratif (*ce, cet, cette, ces*) ; **possessif** (*mon, ton, ...*) ; **exclamatif** et **interrogatif** (cf. *Quel homme !* et *Quel homme ?*) ; **indéfini** (*aucun, chaque, quelque, ...*) ; **numéral** (*un, deux, trois, ...*)

⁷ Pour les difficultés d'« identifier le mot à l'intérieur d'une phrase », voir Grevisse § 136, R. 2 (p. 190). – Les *formes contractées* de l'article sont traitées au § 565, b, les *locutions*, au § 181.

▪ Remarques. – 1. Les adjectifs déterminatifs ne sont pas rangés avec les pronoms, comme dans la grammaire allemande, qui distingue traditionnellement « *adjektivische Pronomen* » (= adjectifs déterminatifs) et « *substantivische Pronomen* » (= pronoms). –

2. Dans les grammaires actuelles, les adjectifs déterminatifs sont le plus souvent regroupés avec les articles, pour former la classe des « déterminants ».

– – pour le pronom :

personnel (*je, tu, il, ... ; se ; le, la, les ; lui, leur* etc.) ; **démonstratif** (*ceci, cela, celui-ci, celle-là, ceux-ci ...*) ; **possessif** (*le mien, la sienne, la leur, ...*). **relatif** et **interrogatif** (*qui, que, lequel, ... ; cf. l'homme qui est entré et Qui est entré ?*) ; **indéfini** (*aucun, chacun quelqu'un, ...*)

– – pour le verbe :

plein (p. ex. *être* dans *Je pense, donc je suis*) ; **auxiliaire** (cf. *je suis tombé*) ; **copule** (cf. *mon mari est médecin*) ; **pronominal** (*se souvenir*) ; **impersonnel** (cf. *il pleut*) ; **intransitif** (*tomber*) vs. **transitif** (*renverser*)

– pour la conjonction :

conjonction **de coordination** (*ou, et, donc, or, ni, car*) et conjonction **de subordination** (*que, quand, comme, si ; lorsque, quoique ; alors que, bien que, ... ; sans que, avant que ; à condition que, étant donné que, ...*)

▪ Remarque. – Les conjonctions de subordination sont non seulement, du moins certaines d'entre elles; semblables morphologiques aux prépositions (cf. *sans* et *sans que*, *lors* et *lorsque*, etc.), elles fonctionnent aussi, avec une proposition subordonnée, de la même façon que les prépositions avec un nom, cf. *Ne faites rien sans qu'il soit d'accord/ sans son accord*.

c. Spécification de la forme des mots

Par définition, seuls les *mots variables* (noms, articles, adjectifs, pronoms et verbes) peuvent apparaître sous des formes différentes. La variation de la forme s'opère selon certaines **catégories grammaticales** : genre, nombre, personne, mode (personnel ou impersonnel), temps et voix. – Exemples:

– variation selon le **nombre** (pour toutes les classes de mots variables)

chevaux/ sommes, êtes, sont pluriel, cheval/ suis, es, est

– variation selon le **genre** (pour les articles, les adjectifs et les pronoms)

belle féminin, beau masculin

– variation selon la **personne** (pour les pronoms personnels et les verbes)

suis, sommes 1^{ère} pers. ; es, êtes 2^e pers. ; est, sont 3^e pers.

– variation selon le **mode** (pour les verbes)

a) modes **personnels** : *êtes* indicatif, (*que vous*) *soyez* subjonctif, *soyez (les bienvenus)* impératif ;

b) modes **impersonnels** : *être* infinitif, *étant* participe présent, *été* participe passé

– variation selon le **temps** (pour les verbes)

est présent, *a été* passé composé, *serait* conditionnel présent, etc.

– variation selon la **voix** (pour les verbes)

a compris **voix active**, *a été compris* **voix passive**

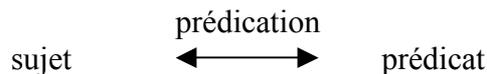
2. Analyse fonctionnelle

Les mots jouent différents rôles dans la construction de la proposition ou de la phrase, et certains d'entre eux remplissent dans la proposition une **fonction grammaticale** ou *syntactique*. Ces fonctions sont attribuées aux mots, et aussi aux propositions subordonnées, en vertu de leur nature et de la relation qu'ils entretiennent avec d'autres mots de la proposition.

Traditionnellement, on distingue deux relations grammaticales : la *prédication* et la *subordination*. La **subordination**⁸ est une relation hiérarchique, unissant un terme subordonnant et un terme subordonné ; la **prédication**, par contre, est une relation de « solidarité réciproque » (Grevisse) : les deux termes de la relation se trouvent sur le même plan.⁹

a. Fonctions de la prédication

Les fonctions de la prédication sont le *sujet* et le *prédicat* :



Le prédicat peut être *verbal*, comme dans (9), ou *nominal* (nom ou adjectif), comme dans (10). Le *prédicat nominal* est appelé **attribut du sujet** ; il est joint au sujet par le *verbe copule être* ou par un autre *verbe attributif* (*devenir, rester, demeurer, sembler, paraître*). Les verbes attributifs n'ont pas de fonction grammaticale propre, ce sont de simples mots de liaison.

▪ Exemples :

(9) *Mon frère a perdu sa montre.*



(10) a. *Ma sœur est professeur d'allemand.* b. *Elle semble heureuse.*



▪ Remarque. –Rappelons que, traditionnellement, l'analyse grammaticale attribue la fonction aux mots (sujet : *frère, sœur* ; prédicat : *a vendu* ; attribut du sujet : *professeur*), et non aux groupes de mots.

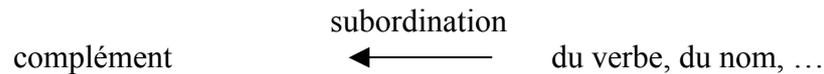
Il faut y ajouter l'*attribut du complément d'objet direct* ; il sera traité plus loin, à la suite du complément d'objet direct.

b. Fonctions de la subordination

Sur le plan général, les deux termes de la subordination sont le **complément** (le subordonné) et son **support** (le subordonnant) :

Le support¹⁰ du complément est précisé selon la nature du mot (*verbe, nom, adjectif, etc.*) qui joue ce rôle, et on distingue *compléments du verbe, du nom* (et *du pronom*), *de l'adjectif*, et *de l'adverbe*.

Syntaxiquement, le **support régit le complément**¹¹ ; c'est pourquoi la flèche, que nous utilisons pour symboliser la subordination, pointe vers le complément ; d'un point de vue sémantique, on a une relation inverse : le complément *détermine* ou *complète* le sens du support.



▪ Remarque. — 1. Les prépositions, les conjonctions et les interjections n'assument pas de fonction grammaticale au sens étroit du terme ; mais les conjonctions et les prépositions jouent quand même un *rôle* dans la proposition, celui d'*introduceur* et/ou de *mot de liaison*.

2. Les prépositions de lieu et de temps et les conjonctions de subordination qui marquent le temps font exception : elles peuvent être support, cf. Grevisse, § 359.

i. Compléments du verbe

Les compléments du verbe sont les *compléments d'objet*, le *complément circonstanciel*, et le *complément d'agent* du verbe passif.

— Les Compléments d'objet

Le complément d'objet du verbe peut être *direct* ou *indirect*. Le *complément d'objet direct* (COD) est joint au verbe « directement », c'est-à-dire sans préposition ; le *complément d'objet indirect* (COI) y est joint « indirectement », c'est-à-dire par une préposition. – Exemples :

- (11) a. *J'ai rencontré Pierre.* b. *Je l'ai rencontré.*
- (12) a. *Je me souviens de lui.* b. *Je m'en souviens.*

Le complément du verbe peut être un nom ou un pronom, mais souvent aussi un verbe à l'infinitif ou une proposition subordonnée : *On m'a proposé un travail dans une agence/ de travailler dans une agence/ que je travaille dans une agence.*

Les compléments d'objet sont des compléments *essentiels* ; ils appartiennent à la construction du verbe. – Selon leur construction, les verbes sont classés en verbes *transitifs* (= verbes construits avec un complément d'objet) et verbes *intransitifs* (=verbes construits sans complément d'objet) :

Intransitif sans complément d'objet	transitif		
	avec complément d'objet		
	direct	indirect	double
<i>Dormir</i>	<i>rencontrer qqn</i>	<i>se souvenir de qqn/qqch.</i>	<i>remercier qqn de qqch.</i>

▪ Remarque : Il ne faut pas confondre complément essentiel et complément *obligatoire*. Par exemple, *se souvenir* et *croire* peuvent facultativement s'employer avec ou sans leur complément

⁸ La subordination est aussi appelée *dépendance* ou *complémentation* dans d'autres modèles de description grammaticale.

⁹ Pour la représentation graphique, la prédication sera symbolisée par une flèche à deux pointes (\leftrightarrow) ; la subordination, par une flèche qui va du subordonnant au subordonné (\rightarrow).

¹⁰ Nous empruntons cette dénomination à Grevisse.

¹¹ Le complément, surtout le complément du verbe, est parfois appelé *régime* (du verbe).

d'objet, comme le font voir les phrases *Je me souviens de cela/ Je me souviens, Mange ta soupe !/ Mange !*, sans que ces verbes cessent d'être des verbes transitifs¹².

— L'Attribut du complément d'objet direct

Parmi les verbes qui permettent d'introduire un *attribut* après le complément d'objet direct, citons *rendre, trouver, juger, croire*, tous suivis d'un adjectif, et *appeler, nommer, élire*, suivis d'un nom).

– Exemples :

- (13) a.. *Le bruit rend les gens malades.* b. *Ça les rend malades.*
-

Le COD et l'attribut du complément du COD sont en relation de prédication, tout comme le sujet et l'attribut du sujet. En effet, la construction COD + attribut peut être transformée en une phrase attributive, ainsi pour (13a) :

(Le bruit rend)	<i>les gens</i>		<i>malades</i>
	(COD)		(ATTRIBUT du COD)
⇒	<i>Les gens</i>	<i>sont</i>	<i>malades</i>
	(SUJET)	(deviennent)	(ATTRIBUT du sujet)

— Le Complément circonstanciel

Le complément *circonstanciel* du verbe (CCirc) est un complément non essentiel, libre.

N'importe quel verbe, pourvu que son sens le permette, peut être complété par un complément circonstanciel, p. ex., par un complément de lieu : *dormir quelque part, rencontrer qqn quelque part, se souvenir de qqn quelque part, remercier qqn de qqch. quelque part* – ce qui n'est pas vrai pour les compléments d'objet, cf. *dormir *qqn/ *à qqn, *se souvenir *qqn/ à qqn, *aider à qqn* (mais : *aider qqn.*).

- (14) Exceptionnellement, les magasins seront fermés en ville cet après-midi.
-

Selon leur sens, les compléments circonstanciels sont classés en compléments *de lieu* (*en ville*), *de temps* (*cet après-midi*), *de manière* (*exceptionnellement*), *de cause* (*ne rien faire par paresse*), etc.¹³.

— Le Complément d'agent

Le complément d'*agent* (CAgt) du verbe passif est introduit par la préposition *par*, parfois aussi par *de* ; il correspond au sujet du verbe actif :

- (15) a.. *Le piéton a été renversé par un chauffard.*
-

¹² On parle dans ce cas de l'emploi *absolu* d'un verbe transitif.

¹³ Jusqu'à son 11^e édition, le *Bon usage* de Grevisse « en dénombrerait vingt-neuf, ou davantage si l'on considère les quatre espèces de complément de lieu » (Grevisse, 13^e éd., § 306). Les quatre espèces de complément de lieu auxquelles il est fait allusion sont : la situation, la direction, le point de départ et le passage.

b. Un chauffard a renversé le piéton.



ii. Compléments du nom

Parmi les compléments du nom, on distingue le complément déterminatif du nom, l'apposition et l'épithète.

— Le Complément déterminatif du nom

Le *complément déterminatif du nom* (CdétN) est un nom introduit par une préposition :

(16) a. le chien du voisin



b. un moulin à café



On distingue complément *de relation* (avec article, cf. 16a) et complément *de caractérisation* (sans article, cf. 16b). L'omission de l'article devant le complément de relation, transforme celui-ci en un complément de caractérisation :

(17) a. le chien du berger

b. un chien de berger

— L'Épithète

L'*épithète* est un adjectif qualificatif placé devant ou après le nom :

(18) a. mon petit frère



b. nos amis allemands



Entre l'épithète et le nom support, il existe généralement une relation identique à celle qui unit l'attribut au sujet :

(18') a. *Mon frère est petit.*

b. *Nos amis sont allemands.*

— Le Déterminant

Nous attribuons à l'adjectif déterminatif et à l'article la fonction de *déterminant* (DET)¹⁴ :

(19) mon oncle



tous les matins



— L'Apposition

L'*apposition* est un nom qui est placé après son support, généralement sans l'aide d'une préposition :

(20) a. le bon roi Dagobert



b. Louis, roi de France



Comme dans le cas de l'épithète, la relation entre le nom en apposition et son support correspond à une relation prédicative :

¹⁴ Dans les « nouvelles » grammaires du français, comme dans Grevisse, *le Bon usage*, à partir de la 12^e édition, les adjectifs déterminatifs et les articles sont réunis en une classe lexicale commune, appelée « déterminants ». Selon le contexte, le terme *déterminant* signifie ou bien la fonction grammaticale (DET) ou bien la catégorie lexicale.

- (20') a. *Dagobert est un bon roi.*
b. *Louis est roi de France.*

Cette particularité permet de distinguer l'apposition introduite par *de* (comme dans 21a et 21b)

- (21) a. *la ville de Paris*
b. *cet imbécile de gendarme*

– du complément de caractérisation [comme dans (17b) *un chien de berger*] ; cf. (21') vs. (17b') :

- (21') a. *Paris est une ville.*
b. *Ce gendarme est un imbécile.*

(17b') ?*Le berger est un chien.*

— L'Adjectif en apposition

On appelle *adjectif en apposition*¹⁵ l'adjectif épithète postposée et détachée de son support par une double virgule (correspondant à une double pause) :

- (22) *Cet élève, insolent avec ses professeurs, a dû être renvoyé de l'école.*



iii. Compléments de l'adjectif

Le *complément de l'adjectif* (CdAdj) peut être libre (cf. l'adverbe *très* dans 23a), ou essentiel, tout comme le complément d'objet du verbe :

- (23) a. *Elle est très contente.* b. *Elle est contente de son travail.*



En effet, dans (23b), le complément fait partie de la construction de l'adjectif (*être content de qqch./qqn*)

iv. Compléments de l'adverbe

Le *complément de l'adverbe* est souvent lui-même un adverbe. – Exemple :

- (24) *Tu marches trop vite.*



E. Analyse catégorielle et fonctionnelle des propositions subordonnées

Comme pour l'analyse grammaticale des mots, celle des propositions doit se faire à la fois sur le plan catégoriel et sur le plan fonctionnel, et il importe de séparer ses deux plans.

1. Analyse catégorielle

L'analyse catégorielle des propositions subordonnées consiste à en spécifier l'espèce. D'après la nature du mot qui introduit la proposition subordonnée, on distingue :

- proposition *relative*,
- proposition *conjonctive* et
- proposition *interrogative* (ou *exclamative*) *indirecte*.

S'y ajoutent les propositions *infinitive* et *participe*, qui ne sont pas introduites et qui tirent leur nom de la forme du verbe prédicatif.

¹⁵ L'adjectif en apposition est appelé *épithète détachée* par Grevisse.

- Exemples :

(25) *Cœur qui soupire n'a pas ce qu'il désire.*

qui soupire : proposition relative (introduite par le pronom relatif *qui*)

(26) *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.*

pendant qu'il est chaud : proposition conjonctive (introduite par la conjonction de subordination *pendant que*)

(27) *Je demande qui a fait cela.*

qui a fait cela : interrogation indirecte (introduite par le pronom interrogatif *qui*).

- Remarque : L'interrogation indirecte globale (*Je me demande si elle viendra*) est également rangée ici, bien qu'elle soit introduite par une conjonction (*si*).

(28) *J'entends chanter les oiseaux.*

chanter les oiseaux : proposition infinitive (le verbe prédicatif étant à l'infinitif : *chanter*)

(29) *Le chat parti, les souris dansent.*

le chat parti : proposition participe (le verbe prédicatif étant au participe : *parti*)

2. Analyse fonctionnelle

Il ne faut pas confondre l'analyse fonctionnelle des propositions subordonnées avec l'analyse logique : pour l'analyse logique, une proposition subordonnée est en rapport avec une *proposition* principale, alors que, pour l'analyse grammaticale, elle est en rapport avec un *mot* support dans la principale. Ceci dit, les propositions subordonnées assument en général les mêmes fonctions que les mots.

- Exemples :

(30) Qui a bu boira.



qui a bu : sujet

(31) Je vois que vous êtes au courant.



que vous êtes au courant : COD

(32) Je tiens à ce que vous nous accompagniez.



à ce que vous nous accompagniez : COI

(33) Si vous êtes empêché de venir, prévenez nous à temps.



si vous êtes empêché de venir : CAdv

(34) *Le chien qui aboie ne mord pas.*

qui aboie : CdN

(35) *Je suis heureux que tu sois là.*

que tu sois là : CdAdj

▪ Remarques :

1. Nous considérons *à ce que*, *de ce que* comme des locutions conjonctives qui équivalent à des mots simples.
2. La question de savoir si une proposition subordonnée complément du verbe assume la fonction de COD ou COI se répond par analogie au complément nominal de ce verbe : Dans *Je m'aperçois que je me suis trompé*, la proposition subordonnée *que je me suis trompé* est COI par analogie à la construction *s'apercevoir de qqch.*

APPENDICE :

Exemple de représentation graphique de l'analyse grammaticale

J'allais tenir compagnie à ma sœur Catherine pendant qu'elle s'occupait des vaches et je lui faisais la lecture.

— Analyse catégorielle

P₁ :	j'	<i>allais tenir c^{ie}</i>	à	ma	sœur	Catherine	P₂
Nature :	pron.	loc. verbale	prép.	adj.	nom	nom	prop.
Espèce :	pers. sujet	tr. ind.		dét. poss.	commun fém	propre fém.	conjonctive
Forme :	1 ^{re} pers. sing.	1 ^{re} pers. sing. indic. imparf. actif	invar.	1 ^{re} pers. fém. sing.	sing.	sing.	
P₂ :	<i>pendant qu'</i>	<i>elle</i>	<i>s'occupait</i>	de	les	vaches	
Nature :	loc. conj.	pron.	verbe	prép.	art.	nom	
Espèce :	subord.	pers. sujet	pronominal tr. ind.		déf.	commun fém.	
Forme :	inv.	3 ^e pers. sing.	3 ^e pers. sing. ind. imparf. actif	inv.	plur.	plur.	

P₃ :	<i>et</i>	<i>je</i>	<i>lui</i>	<i>faisait</i>	<i>la</i>	<i>lecture</i>
Nature :	conj.	pron.	pron.	verbe	art.	nom
Espèce :	coord.	pers. sujet	pers. c.o.i.	tr. double	déf.	commun fém.
Forme :	inv.	1 ^e pers. sing.	3 ^e pers. sing.	3 ^e pers. sing. imparf. ind. actif	fém. sing.	sing.

— Analyse fonctionnelle

